

## RÈGLES DE BASE POUR LA RÉDACTION D'UN DOSSIER DE SÉMINAIRE ET D'UN MÉMOIRE DE BACHELOR EN ARCHÉOLOGIE

Le dossier de séminaire est un travail écrit à rendre à l'issue de chaque exposé présenté en séminaire (6 ECTS).

Le mémoire de Bachelor (9 ECTS) est un travail de fin de cursus (Bloc 4 du plan d'études<sup>1</sup>). Le choix du sujet se fait d'entente avec l'enseignant·e qui dirigera le travail.

### a) Critères formels

- **Taille du dossier :**
  - o Pour les séminaires : 10-15 pages de texte au maximum
  - o Pour les mémoires de BA : plus consistante qu'un dossier de séminaire, mais 75'000 signes maximum (= une trentaine de pages), espaces, notes, bibliographie et annexes non compris
- **Police lisible :** 12 points pour le texte et 10 pour les notes en bas de page et les légendes d'illustrations
- **Corps du texte :** Arial, Calibri, Cambria ou Times New Roman
- **Interligne :** 1,5 points
- **Marges :** standard (soit 2,5 cm de chaque côté)
- **Numérotation des pages :** ne pas numérotter la page de titre, ni la page du plan/sommaire ; commencer la numérotation par 1 à la première page de texte
- **Informations devant figurer sur la page de titre :** nom et prénom de l'étudiant·e, année et piliers d'étude, nom du responsable du séminaire, thème du séminaire ; titre du dossier ; date de restitution et semestre
- **Plan/sommaire :** doit figurer sur la deuxième page du dossier avec un renvoi aux pages pour les chapitres.

---

<sup>1</sup> Pour les étudiant.e.s effectuant 90 ou 120 ECTS

- **Numérotation des chapitres** : numérotter uniquement les chapitres du travail. Il n'est pas nécessaire de numérotter l'introduction, la conclusion, la bibliographie ou les annexes.

## b) Articulation du dossier

La rédaction d'une **introduction** est essentielle, puisqu'on y expose la **problématique** et que l'on y annonce la **démarche qui sera suivie** (annonce du plan). L'introduction d'un travail se rédige généralement à la fin, lorsque l'ensemble du propos a pu être traité et que l'étudiant·e en a une vision globale et maîtrisée.

Il est également nécessaire d'écrire une **conclusion** qui reprend de manière succincte les **étapes et les résultats** du travail. La conclusion du travail permet également de faire un **bilan des recherches**, mais également d'ouvrir sur d'autres pistes recherches.

Le plan-type d'un travail est le suivant<sup>2</sup> :

- Introduction
- 1. Titre du premier chapitre
  - 1.1. Sous-chapitre
  - 1.2. Sous-chapitre
- 2. Titre du second chapitre
  - 2.1. Sous-chapitre
  - 2.2. Sous-chapitre
- 3. Titre du troisième chapitre
  - 3.1. Sous-chapitre
  - 3.2. Sous-chapitre
- Conclusion
- Bibliographie
- Annexes / Dossier d'illustrations

---

<sup>2</sup> Bien entendu, le nombre de chapitres et de sous-chapitres varient d'un travail à l'autre. Il faut cependant être attentif·ve à l'articulation des chapitres et à l'équilibre des parties : on ne peut pas avoir un chapitre comptant un seul sous-chapitre et un autre en comptant six ; cela créerait un déséquilibre.

### c) Usage des illustrations

Les images et les cartes doivent être impérativement citées dans le texte en l'indiquant entre parenthèses dans le discours. Par exemple :

« Le plan de la domus du secteur nord-est (Fig. 12) a pu être approfondi grâce aux fouilles qui se sont déroulées dans ce secteur en 2014. ».

En outre, les illustrations doivent être regroupées à la fin du dossier. Elles doivent y apparaître et y être numérotées selon leur ordre de citation dans le corps du texte.

- **Première possibilité :** la légende figure en-dessous de l'illustration numérotée, sans citation de la source. Exemples :

- Fig. 1: exemple de céramique punique.
  - Fig. 1. Exemple de céramique punique.

→ La source des images (qu'elle soit bibliographique ou numérique) doit donc apparaître à la fin du dossier dans la liste des « sources des illustrations ». Cette liste devra figurer au début du dossier d'illustrations. Exemples :

- Fig. 1: illustration tirée de DRIDI 2009, p. 148.
  - Fig. 1: illustration tirée de DRIDI, H., *Carthage et le monde punique*, Les Belles Lettres, Paris, 2009, p. 148.

- **Deuxième possibilité :** la légende figure en-dessous de l'illustration numérotée, elle est directement suivie de la référence bibliographique complète. Exemples :
- Fig. 1: exemple de céramique punique. Tiré de DRIDI 2009, p. 148.
    - Fig. 1. Exemple de céramique punique. Source : DRIDI 2009, p. 148.

### d) Citations

La citation dans le texte doit servir à mieux illustrer l'argumentation soutenue. Deux types de citations peuvent être utilisés dans la rédaction :

- **Citation directe :** exacte reprise du texte de l'auteur·e cité·e, doit obligatoirement être inscrite entre guillemets. À chaque citation doit correspondre entre parenthèses ou en note en bas de page, la référence exacte de la source :

« Comme dans toute économie antique, les potiers occupaient une place centrale » (DRIDI 2009, p. 148)

« Comme dans toute économie antique, les potiers occupaient une place centrale »<sup>1</sup>

<sup>1</sup> DRIDI 2009, p. 45.

<sup>1</sup> DRIDI, H., *Carthage et le monde punique*, Les Belles Lettres, Paris, 2009, p. 45.

Au cas où le passage nécessite une modification indispensable, il faudra veiller à utiliser les **crochets** : [ ] pour ajouter un mot ou [...] pour signaler l'élimination d'un passage.

- **Citation indirecte** : comporte une reformulation des idées de l'auteur·e qui doit toujours être accompagnée par la référence précise à la source entre parenthèses ou en note en bas de page.

**Attention :** de manière générale il faut éviter de reprendre les citations mentionnées dans la littérature secondaire ! Il vaut mieux consulter et citer la source première !

#### e) Références bibliographiques dans le texte

Dans le cadre d'un travail académique, il est impératif de donner aux lecteur·rice·s la possibilité de vérifier, d'approfondir et de contredire les données présentées. Pour permettre cette démarche, l'outil fondamental est la citation des sources utilisées. Deux façons de faire sont conseillées :

- **Première possibilité** : citation directement dans le texte entre parenthèses  
Ex : (DRIDI 2009, p. 45)
- **Deuxième possibilité** : insertion d'une note en bas de page

<sup>1</sup> DRIDI, H., *Carthage et le monde punique*, Les Belles Lettres, Paris, 2009, p. 45.

<sup>2</sup> DRIDI 2009, p. 45.

Dans ce deuxième cas, on cite généralement l'ouvrage *in extenso* la première fois ; autrement on utilise *op. cit.* (*opus citatum* = œuvre citée), si on a déjà cité l'ouvrage ailleurs dans le texte, ou *ibid.* (*ibidem* = au même endroit), si on a cité la référence dans la note en-dessus.

<sup>1</sup> DRIDI, H., *Carthage et le monde punique*, Les Belles Lettres, Paris, 2009, p. 45.

<sup>2</sup> DRIDI, H., *ibid.*, 2009, p. 148.

<sup>3</sup> SORDI, M., *Timoleonte*, S. F. Flaccovio editore, Palerme, 1961, p. 67.

<sup>4</sup> DRIDI, H., *op. cit.*, 2009, p. 57.

f) Normes de rédaction de la bibliographie à la fin du dossier

Selon le choix opéré dans les références bibliographiques du dossier, **deux types de bibliographie sont envisageables :**

- **Si vous utilisez le système des abréviations :** si la référence est DRIDI 2009, p. 45. → DRIDI 2009 = DRIDI, Hédi, *Carthage et le monde punique*, Les Belles Lettres, Paris, 2009.
  - **Si vous utilisez les citations *in extenso* :** si la référence est DRIDI, H., *Carthage et le monde punique*, Les Belles Lettres, Paris, 2009, p. 45. → DRIDI, Hédi, *Carthage et le monde punique*, Les Belles Lettres, Paris, 2009.
- 
- **Exemples de citations en bibliographie :**
    - **Ouvrages**  
NOM, Prénom, *Titre* en italique puis éventuellement numéro du volume (*collection* en italique n° série), Éditeur, Lieu d'édition, date de publication.  
  
DRIDI, Hédi, *Carthage et le monde punique* (Guide Belles Lettres des Civilisations 21), Les Belles Lettres, Paris, 2009.
    - **Articles de revues**  
NOM Prénom, « *Titre de l'article* »<sup>3</sup>, dans : *Titre de la revue* (en italique) n. du volume(s) (date), pages.  
  
DRIDI, Hédi, « À propos du signe dit de la bouteille », dans : *Rivista di Studi Fenici* 32, 1 (2004), p. 9-24.
    - **Contribution dans un ouvrage collectif / actes de colloque**  
NOM, Prénom, « *Titre de l'article* », dans : *Titre du livre* (en italique) (*collection* en italique n° série), Éditeur, Lieu d'édition, date, pages.  
  
DRIDI, Hédi, « À propos de l'iconographie de deux sarcophages 'anthropoïdes' de Tartous », dans S. Frede, *Die Phönizischen anthropoiden Sarkophage. Teil 2 : Tradition - Rezeption - Wandel (Forschungen zur Phönizisch-Punischen und Zyprischen Plastik I.2)*, Philipp von Zabern, Mayence, 2002, p. 97-102.

---

<sup>3</sup> Toujours entre guillemets et non en italique

DRIDI, Hédi, « De l'Arabie au Tassili. Déesses à flancs de collines ? », dans : I. Sachet et Ch. J. Robin (éds.), *Dieux et déesses d'Arabie. Images et représentations*, Actes de la Table Ronde, Collège de France, Paris, 1-2 octobre 2007 (*Orient & Méditerranée 7*), De Boccard, Paris, 2012, p. 431-446.

**N.B. :** Il ne s'agit ici que d'une suggestion permettant de citer les références bibliographiques selon des normes standard. Cependant, il est possible d'opter pour d'autres façons de faire (voir par exemple <https://www.emeraldgroupublishing.com/archived/portal/fr/authors/harvard/2.htm>). De manière générale, quelles que soient les normes bibliographiques choisies, il faut impérativement veiller à les appliquer de **manière systématique tout au long de votre dossier.**

#### Autres remarques :

- La bibliographie à la fin du dossier doit impérativement être classée par **ordre alphabétique**.
- Si un·e auteur·e a écrit plusieurs ouvrages, ces derniers respecteront un **ordre chronologique**.
- Si un·e auteur·e a publié plusieurs contributions au cours d'une même année, il faut, dans le cas du choix de la référence abrégée, distinguer les ouvrages en ajoutant aux dates de publication une lettre alphabétique. Par exemple :

DRIDI 2019a, p. 150 → DRIDI 2019a = DRIDI, Hédi, « Early Carthage: from its foundation to the battle of Himera (ca. 814-480 BCE) », dans C. López-Ruiz et B.R. Doak (éds.), *The Oxford Handbook of the Phoenician and Punic Mediterranean*, Oxford University Press, Oxford, 2019, p. 141-154.

DRIDI 2019b, p. 123 → DRIDI 2019b = DRIDI, Hédi, « Reconstruire la ville à la mode punique : le cas de Sélinonte en Sicile », dans E. Capet, C. Dogniez, M. Gorea, R. Koch-Piettre, F. Massa et H. Rouillard-Bonraisin (éds.), *Reconstruire les villes. Modes, motifs et récits*, Actes du colloque, Paris 18-19 octobre 2017, (*Semitica & Classica Supplementa 1*), Brepols, Turnhout, 2019, p. 121-135.

## g) Usage des sources anciennes<sup>4</sup>

Les sources anciennes (tradition classique et/ou biblique) doivent apparaître dans la bibliographie, classées par ordre alphabétique et séparées des autres références (livres et articles). Il faut absolument signaler l'édition utilisée dans la référence bibliographique.

### - Rédaction d'une notice bibliographique de source littéraire :

NOM, *Titre*, tome/volume, *Sous-titre*, Caractéristiques de l'édition, Éditeur, Lieu d'édition, année de publication, (*collection*).

AMMIEN MARCELLIN, *Histoires*, t. 6, *Livres XXIX-XXXI*, texte édité et traduit par Sabbah Guy, commenté par Angliviel de La Beaumelle Laurent (*Collection des universités de France Série latine 354*), Les Belles Lettres, Paris, 2001.

PAUSANIAS, *Description de la Grèce*, t. 4, *Livre IV. La Messénie*, texte établi, traduit et commenté par Casevitz Michel, Auberger Jannick (*Collection des universités de France. Série grecque 440*), Les Belles Lettres, Paris, 2005.

### - Citation d'une source littéraire dans une note en bas de page :

Nom de l'auteur ancien en latin, *Titre de l'œuvre*, livre en chiffres romains, chapitre en chiffres arabes, paragraphe en chiffres arabes.

<sup>1</sup>Tac., Ann., V, 2

<sup>1</sup>Zos., VI, 3, 1

➔ Le nom de l'auteur ancien et le titre de l'œuvre peuvent être donnés sous une forme abrégée, à la condition d'utiliser une abréviation courante. Ces abréviations courantes peuvent être trouvées :

- Pour le grec : *Der Neue Pauly*, Liddell-Scott-Jones
- Pour le latin : *Oxford Classical Dictionary*.

---

<sup>4</sup> Pour plus d'informations, voir notamment :

<http://web.philo.ulg.ac.be/bibliohist/references-bibliographiques/les-sources/histoire-ancienne>.

## h) Consultation des sites Internet

Internet est un outil de recherche à consulter et à utiliser avec prudence ! Il est essentiel de faire un **usage raisonné et critique** des sources disponibles sur Internet, en vérifiant la **pertinence** des sites consultés !

Pour la citation de références électroniques, voir notamment :  
<https://www.emeraldgrouppublishing.com/archived/portal/fr/authors/harvard/2.htm> ;

## i) Utilisation de l'Intelligence artificielle générative

En règle générale, l'utilisation de l'IA pour aider à la rédaction des travaux dans le cadre académique est tolérée, dans la mesure où l'étudiant-e le signale expressément dans les notes de bas de page de ses travaux. Pour cela, il/elle s'en référera au guide rédigé par le rectorat :

[https://intranet.unine.ch/sacad/wp-content/uploads/sites/27/UniNE\\_Plagiat\\_guide\\_etudiants.pdf](https://intranet.unine.ch/sacad/wp-content/uploads/sites/27/UniNE_Plagiat_guide_etudiants.pdf)

L'utilisation de l'IA sans mention est traitée comme un cas de plagiat.